

France-Saint-Denis: Printing services

OJ S 137/2015 18/07/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ACSÉ

Postal address: 5 rue Pleyel

Town: Saint-Denis Cedex

Postal code: 93283

Country: France

Contact person: Bureau de la commande publique

For the attention of: Mme Bourcier Martine

E-mail: cget-marches@cget.gouv.fr

Telephone: +33 185586338

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.lacse.fr>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Agence nationale pour la cohésion sociale

Postal address: CGET — 5 rue Pleyel

Town: Saint-Denis Cedex

Postal code: 93283

Contact person: Bureau de la commande publique

For the attention of: Mme Bourcier Martine

E-mail: cget-marches@cget.gouv.fr

Telephone: +33 185586338

Internet address: <http://www.lacse.fr>**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

National or federal agency/office

I.3. Main activity

Other: Cohésion sociale

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1.**

Title attributed to the contract by the contracting authority
Impression de documents pour le programme européen Urbact.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Secrétariat Urbact 5 rue Pleyel, 93283 Saint-Denis Cedex.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet l'impression — principalement offset, occasionnellement numérique — sur papier aux normes FSC, PEFC, SFI ou équivalentes et aussi souvent que possible sur papier recyclé, de publications, documents de communication ou tout autre document imprimé pour le programme européen Urbact.

Les travaux sont, pour l'essentiel, à réaliser à partir de fichiers fournis sur lesquels le titulaire fournit les traceurs numériques pour BAT. Toutefois, occasionnellement, des travaux de mise en page ou de relecture peuvent être demandés.

L'acheminement et la livraison des documents imprimés en différents lieux du territoire de l'Union européenne, de la Norvège et de la Suisse ainsi que le routage sont des prestations qui peuvent être demandées dans le cadre du présent marché. Il en est de même du stockage des impressions réalisées.

II.1.6. CPV code(s)

79810000 Printing services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert conformément aux articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Le présent marché est un marché à bons de commande conformément à l'article 77 du code des marchés publics. Il s'agit d'un marché sans minimum ni maximum. Le marché s'exécute au fur et à mesure de l'émission des bons de commandes. L'émission des bons de commande intervient pendant la durée du marché public. La durée d'exécution du bon de commande ne peut excéder de 3 mois la fin du marché.

Le présent marché prend effet et s'exécute pour 1 an ferme à compter de la date de sa notification au titulaire.

Le marché peut ensuite être reconduit 3 fois par période d'un an à la date d'anniversaire de la notification. Cette reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer. Cependant le

marché peut ne pas être reconduit par le pouvoir adjudicateur sur décision expresse.
Les prix du présent marché sont unitaires correspondant aux différentes prestations demandées dans le CCP.

Les prix sont indiqués dans les annexes financières (annexe 1 à 11) jointe à l'acte d'engagement (Dc3).

Les prix sont fermes pendant les 12 premiers mois du marché. Ils sont ensuite révisables à chaque date anniversaire de notification du marché.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Crédits européens Urbact (Feder et états membres). Paiements des sommes dues dans un délai de 30 jours à compter de la réception par l'acsè-secrétariat Urbact de la demande de règlement. Passé ce délai des intérêts moratoires seront dus.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les entreprises peuvent se présenter en groupement solidaire ou conjoint. Dans ce dernier cas, le titulaire doit être mandataire solidaire du groupement conjoint.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Voir renseignements complémentaires.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Voir renseignements complémentaires.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix (30 %). Weighting 30
2. Offre technique (70 %) dans lequel il sera tenu compte:. Weighting 70
3. Sous critère: de la qualité des échantillons fournis (40 %). Weighting 40
4. Sous critère: des délais d'exécution et d'acheminement (20 %). Weighting 20
5. Sous critère: des démarches qualité et environnementale (10 %). Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015 URB 05 33

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

8.9.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 9.9.2015 - 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
yes

Identification of the project: Feder et états membres.

VI.3. Additional information

Le pli devra contenir les pièces suivantes:

A — dossier de candidature:

Ce dossier de candidature doit contenir les pièces administratives suivantes:

- une lettre de candidature renseignée et signée par le responsable légal de l'organisme (utiliser l'imprimé Cerfa Dc1 joint),
- une copie du dernier jugement en cas de redressement judiciaire,
- une déclaration du candidat renseignée (utiliser le Cerfa Dc2 joint),
- une présentation permettant d'évaluer et de juger les capacités du candidat:

Le candidat devra renseigner ses capacités professionnelles, techniques et financières. Il indique pour cela ses 3 derniers chiffres d'affaires annuels et joint à son Dc2 tout document prouvant ses compétences techniques et professionnelles sur l'objet du marché ainsi que son expérience et ses références détaillées sur l'objet du marché (année, organisme commanditaire, durée, montant, objet).

NB: Si le candidat ne dispose pas des références demandées, il pourra présenter tout moyen de preuve équivalent permettant de justifier d'un niveau de compétences professionnelles suffisant pour exécuter le marché.

Ces pièces permettent de vérifier la recevabilité des candidatures.

B — dossier d'offre:

Le dossier d'offre comprendra les pièces suivantes:

- un acte d'engagement complété, daté et signé (utiliser le Dc3 joint), comprenant notamment le nom et la qualité du signataire habilité à engager l'entreprise juridiquement et financièrement.

La signature de l'acte d'engagement par le candidat l'engage sur l'ensemble des éléments qu'il fournit dans son offre.

- les annexes financières datées et signées (cf annexes 1 à 11 de l'acte d'engagement) indiquant le prix des différentes prestations demandées. Il est aussi demandé aux candidats de remplir le tableau de simulation de commande des prestations (cf annexe 1 du RC). Seuls les prix et les délais du BPU sont contractuels. Les prix unitaires et les délais doivent être identiques dans le BPU et dans la simulation de commande. En cas de divergence entre les prix unitaires ou les délais des 2 documents, seuls les prix ou les délais portés au BPU seront pris en compte pour l'analyse des offres. Le montant porté à la simulation de commande sera alors recalculé sur la base des prix unitaires du BPU. Toutes les lignes doivent être complétées par les candidats.

L'attention des candidats est appelée sur le fait que s'ils sont exonérés de TVA ou s'ils bénéficient d'une TVA à taux réduit, ils doivent indiquer l'article du texte leur permettant l'exonération ou la réduction.

- une offre technique comprenant:
 - les moyens en personnels avec indication du correspondant technique et administratif unique chargé du suivi des prestations Urbact,
 - Les délais normaux et d'urgence d'exécution des prestations et d'acheminement des produits demandés (cf annexes 1 à 11 de l'acte d'engagement). Ces délais sont donnés en nombre de jours. Il ne peut s'agir d'une fourchette indiquant, d'une part, l'hypothèse basse du nombre de jours et, d'autre part, l'hypothèse haute du nombre de jours,
 - la démarche qualité (certification, agrément, démarche interne),
 - les mesures prises par l'entreprise en matière de protection de l'environnement (une

attention particulière sera portée aux offres de produits portant un label approprié et reconnu),
— des échantillons: Les candidats doivent fournir des échantillons pour tous les produits demandés dans le marché. Ces échantillons sont fournis à titre gracieux. Ils seront conservés par Urbact pendant la durée du marché. Le titulaire est tenu de fournir des produits de qualité au moins identiques aux échantillons témoins remis dans l'offre.

— éventuellement, toute demande d'acceptation de sous-traitance.

Dans ce cas il est nécessaire de remplir le Dc4 joint au dossier de consultation («Déclaration de sous-traitance»).

Conditions d'envoi des dossiers:

Remise sur support physique.

Les candidats ayant fait le choix d'une transmission du dossier sur support physique doivent néanmoins y joindre une copie numérique (clef USB, CDR...).

Les dossiers seront présentés sous une seule enveloppe cachetée avec les mentions:

2015 URB 05 33

Impression de documents pour le programme européen Urbact

À ne pas ouvrir par le service courrier.

Cette enveloppe sera adressée au Bureau de la commande publique du CGET

Sous pli recommandé avec accusé de réception à:

CGET, bureau de la commande publique

5 rue Pleyel — 93283 Saint-Denis Cedex

Ou

Déposée contre récépissé à la même adresse et aux mêmes bureaux.

(Heures d'ouverture: 9:00-12:30 et 13:30-18:00).

Envoi par voie dématérialisée (voir article 14 du règlement de consultation)

Le correspondant technique de ce marché est:

M. Thierry Picquart, responsable administration-coordination secrétariat Urbact;

Tél. +33 149174602 / courriel: t.picquart@urbact.eu

Les correspondants administratifs de ce marché sont:

— Mme Martine Bourcier: cheffe du bureau de la commande publique (BCP); tél. +33

185586338 / courriel: cget-marches@cget.gouv.fr et martine.bourcier@cget.gouv.fr

— M. Laurent Cousin: chargé de mission au BCP; tél. +33 185586342 / courriel: laurent.cousin@cget.gouv.fr

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 15.7.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Montreuil

Postal address: 7 rue Catherine Puig (niveau 206 rue de Paris)

Town: Montreuil

Postal code: 93558

E-mail: greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Telephone: +33 149202000

Fax: +33 149202099

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.7.2015